

# ***Avis d'Appel d'Offres (AAO)***

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire  
DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres national ouvert (AAO)

AAON N° : 15/CPMP-MHUAT/2026

Travaux de réhabilitation et d'extension des locaux de l'université islamique à Aioun.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026-révision n°06, paru dans le portail de marchés publics [www.marchepublics.gov.mr](http://www.marchepublics.gov.mr) en date du 19-mai 2026.
2. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le programme bâtiments et équipements publiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **travaux de réhabilitation et d'extension des locaux de l'université islamique à Aioun**; dans un délai ne dépassant pas **(12) douze mois**.
3. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles (seul ou en groupement) et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de réhabilitation et d'extension des locaux de l'université islamique à Aioun**.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la DBEP du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, Nouakchott et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les jours ouvrables.
7. **Une visite de lieu est obligatoire**, Cette visite sera sanctionnées par une attestation délivrée par les Délégués régionaux du MHUAT dans la wilaya du Hodh Gharbi. Cette attestation doit être fournie dans l'offre du soumissionnaire.
8. Les exigences en matière de qualification sont :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années, d'un montant équivalent à : **30 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère.
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entrepreneur principal, au moins deux (02) marchés jugés similaires d'une valeur minimum de **20.000.000 MRU** chacun, durant les dix (10) dernières années (2016 à 2025) ; Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublic ou organisations reconnues ne seront pas prises en considération. Les attestations de projets réalisés à l'extérieur de la Mauritanie doivent être légalisées par les Ambassades (accrédités en Mauritanie) des pays dans lesquels les projets ont été réalisés.

En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50 % de ce critère

- Disposer du personnel et du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux (voir critères de qualification)
  - Fournir une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché de **8 000 000 MRU** ou son équivalent en monnaies librement convertibles.
  - et n'a pas avoir un marché résilié avec le MHUAT durant les quatre dernières années.
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les entreprises inscrites au registre de commerce en Mauritanie doivent être classées à la catégorie **BAT 3**.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse : DBEP du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott contre un paiement non remboursable de **5 000 ouguiyas** ou sa contre valeur dans une monnaie librement convertible, versées dans un compte au trésor public ; Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse suivante : Commission des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP-MHUAT) – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél: 41765527, Adresse mail : cmdhuat@gmail.com Nouakchott, Mauritanie au plus tard le **mardi 07 juillet 2026 à 12 H TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse de la CPMP-MHUAT indiquée ci-avant **le mardi 07 juillet 2026 à 12 H 05 minutes TU**

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **500 000** ouguiyas ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valide 30 jours après la validité des offres.

Signature :

.....

Le secrétaire général